

OÙ PARTIR?

La carte interactive de l'Université de Montpellier

Afin de trouver l'établissement dans lequel vous souhaitez effectuer un séjour d'étude, visitez la carte interactive de l'Université de Montpellier.



LE PROGRAMME ERASMUS+

LE BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE (BCI) QUÉBEC

LES ACCORDS DE **PARTENARIATS INTERUNIVERSITAIRES**

Pour connaître les conditions

Visitez le site de l'Université de Montpellier - Étudier à l'étranger.

Pour connaître les destinations proposées

Contactez le Bureau des Relations Internationales de votre composante.

LE STAGE À L'INTERNATIONAL

Les stages du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

Les stages dans le cadre du programme Erasmus+

Les stages à l'étranger hors programmes de mobilité

Contactez le responsable de stage de votre composante.



LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE

Poursuivre vos études à l'étranger hors programme d'échange

Renseignez vous auprès de l'université de votre choix sur les modalités d'inscription et auprès de l'ambassade du pays concerné en France pour l'obtention d'un visa d'études.

LE PROGRAMME BOURSES MOBILITÉ DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Partir dans l'une des 3 villes jumelles Louisville aux États-Unis, Heidelberg en Allemagne et Chengdu en Chine.

Renseignements auprès de la Direction des Relations Internationales de la Ville de Montpellier.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
Visitez le site de l'Université de Montpellier - Etudier à l'étranger
www.umontpellier.fr/international/etudier-a-letranger

